

CONCLUSION

par Jean **DEREGNAUCOURT**

Président Académie vétérinaire de France

Bon, que dire de plus après la brillante synthèse de Bertrand **Hervieu** cela m'épargne faire, moi-même, une synthèse et vous épargne, à vous, une longue intervention 😊. Au début de l'élevage, au néolithique, nous étions, en Europe et en Asie, environ 1 million d'être humains sur terre et, de plus, la chasse était encore une source importante de protéines animales... C'était donc « simple » : l'élevage de plein air était la règle ! Et disons que jusqu'en 1800 -1900, la question ne s'est pas posée. Aujourd'hui, nous sommes plus de 8 milliards d'êtres humains sur terre. Ainsi, il n'est donc pas étonnant que l'on parle de « ferme aux 2000 vaches » ou de « porcherie de 26 étages aux 650 000 porcs ». La question de l'élevage de plein air est donc posée avec acuité. Avec les oratrices et orateurs de ce jour, nous avons constaté que la question de l'élevage avec accès au plein air est complexe et que la réponse aux diverses problématiques posées n'est pas simple. De plus, pour chaque espèce, il y a des problématiques spécifiques. Alors, comme l'on écrit les coordinateurs de cette séance, les Dr vét Barbara **Dufour** et François **Valon**, il nous faut « construire des modèles de production qui réconcilient performance économique, respect de l'animal, conditions de travail des éleveurs, préservation des écosystèmes et acceptabilité sociétale » y compris celle des voisins nous rappelé Mme Christiane Lambert ... Et ce pour chacune des espèces concernées 😞

Nous avons vu aussi avec Mmes Anne Charlotte **Dockes** et Christiane **Lambert** que ces problématiques dépassent notre « petit » monde que j'appellerai vetagricole, passez-moi l'expression et ont largement diffusé dans la totalité de nos sociétés développées. Un point majeur est la place que l'animal a récemment pris aux yeux de nos concitoyens. Bertrand **Hervieu** a, justement, situé l'émergence de cette évolution au cours des années 90. Pour aboutir de nos jours à des événements comme la diffusion d'une « Déclaration européenne des droits de l'animal » au début de cette année. L'Académie vétérinaire de France y a d'ailleurs réagi par un communiqué consultable sur son site. Quoiqu'il en soit, il est de notre responsabilité nous, académies, avec les instituts concernés, d'informer et les citoyens et les autorités. Aussi, je proposerai que, à la suite de cette séance, nos deux académies mettent en œuvre une stratégie de communication basée sur nos connaissances, notre éthique et notre indépendance qui caractérisent nos académies respectives, pour éclairer nos concitoyens.

Enfin, un grand merci à l'Académie d'agriculture de France et à son Président pour nous avoir offert, cette belle salle, un « contenant » prestigieux et aux orateurs / trices de nous avoir offert un « contenu » de grande qualité, pour cette séance de très inspirante !